**RECU EN PREFECTURE** 

Le 23 avril 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

3-D00562010-DE

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

# Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

# Séance du 8 avril 2021

Conseillers communautaires en exercice: 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29,30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 22h12.

## Etaient présents :

Audeux : Mme Françoise GALLIOU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Guillaume BAILLY (à partir du 5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure: M. Philippe CHANEY Bonnay: M. Gilles ORY Busy: M. Philippe SIMONIN Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney: M. Olivier LEGAIN Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET Deluz: M. Fabrice TAILLARD Devecey: M. Michel JASSEY Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN Franois: M. Emile BOURGEOIS Geneuille: M. Patrick OUDOT La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons: M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle: M. Daniel HUOT Miserey-Salines: M. Marcel FELT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: Mme Lucie BERNARD Nancray: M. Vincent FIETIER Pirey: M. Patrick AYACHE Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Pugey: M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU Thise: M. Loïc ALLAIN Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD Torpes: M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY Venise: M. Jean-Claude CONTINI Vieilley: M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Etaient présents en visioconférence : Avanne-Aveney : M. Joël GODARD suppléant de Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon : Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoit CYPRIANI, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN, Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU, Chalèze : M. René BLAISON, Champoux : M. Romain VIENET Chaucenne: Mme Valérie DRUGE Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon: M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête: Mme Martine LEOTARD Fontain: Mme Martine DONEY Gennes: M. Jean SIMONDON Grandfontaine: M. Henri BERMOND Larnod: M. Hugues TRUDET Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Saint-Vit : Mme Anne BIHR, Saône : M. Benoit VUILLEMIN Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

### Etaient absents:

Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Philippe CREMER, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chevroz : M. Franck BERNARD La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noironte : Cédric LINDECKER Merey-Vieilley Gratteris M. Claude MAIRE Novillars: M. Bernard LOUIS Palise: M. Daniel GAUTHEROT Vaire: Mme Valérie MAILLARD

Secrétaire de séance : M. Marcel FELT

#### Procurations de vote

T. JAVAUX à L. ALLAIN, MJ. BERNABEU à JP. MICHAUD, H. ALEM à A. TERZO, F. BAEHR à M. ZEHAF, G. BAILLY à L. FAGAUT (jusqu'au 4), P. BILLEREY à O. GRIMAITRE, N. BOUVET à A. MARTIN, F. BRAUCHLI à A. POULIN, C. CAULET à A. POULIN, A. CHASSAGNE à C. LIME, P. BILLEREY à O. GRIMAITRE, N. BOUVET à A. MARTIN, F. BRAUCHLI à A. POULIN, C. CAULET à A. POULIN, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET À C. DEVESA, J. CHETTOUH À J. SORLIN, B. CYPRIANI À N. SOURISSEAU, L. GAGLIOLO À F. BOUSSO, S. GHARET À A. BENEDETTO, A. GHEZALI À N. BODIN, V. HALLER À M. ETEVENARD, PC. HENRY À M. LEMERCIER, JE. LAFARGE À C. DEVESA, M. LAMBERT À M. LEMERCIER, A LAROPPE À F. BOUSSO, JE. LOUHKIAR À C. WERTHE, C. MICHEL À M. ZEHAF, MT. MICHEL À D. HUGUET, T. PETAMENT À L. FAGAUT, M. PIGNARD À C. WERTHE, Y. POUJET À S. COUDRY, F. PRESSE À N. SOURISSEAU, K. ROCHDI À L. CROIZIER, JH. ROUX À J. SORLIN, S. WANLIN À S. COUDRY, A. BLESSEMAILLE À J. KRIEGER, D. PAINEAU À J. ANDRIANSEN, R. BLAISON À C. MAGNIN-FEYSOT, R. VIENET À C. MAGNIN-FEYSOT, F. BAILLY À O. LEGAIN, C. BOTTERON À S. RUTKOWSKI, V. DRUGE À P. AYACHE, F. BERNARD À G. ORY, JF. MENESTRIER À G. ORY, M. LEOTARD À JM. BOUSSET, M. DONEY À F. LAIDIE, J. SIMONDON À V. FIETIER, H. BERMOND À JP. MICHAUD, R. BOROWICK À D. HUOT, C. LINDECKER À D. HUOT, P. CORNE À F. TAILLARD, D. PARIS À F. BOURGEOIS, IM. CAYLIELA À P. CONTOZ. C. MAIRE À F. GALLIOU, B. LOUIS À F. TAILLARD. A. OLSZAK À F. TAILLARD, D. PARIS à E. BOURGEOIS, JM. CAYUELA à P. CONTOZ, C. MAIRE à F. GALLIOU, B. LOUIS à F. TAILLARD, A. OLSZAK À P. CHANEY, C. BARTHELET À G. GAVIGNET, N. DUSSAUCY À P. SIMONIN, A. BIHR À P. ROUTHIER, B. VUILLEMIN À P. CONTOZ, L. BARBAROSSA À Y. GUYEN, V. MAILLARD À L. ALLAIN, D. LEGAIN À JM. JOUFFROY

### Délibération n°2021/005620

Rapport n°36 - Marché relatif à la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de GBM (PTRE) : autorisation de lancer et de signer le marché

# Marché relatif à la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de GBM (PTRE) : autorisation de lancer et de signer le marché

Rapporteur: Pascal ROUTHIER, Vice-Président

Commission: Cohésion et solidarités, habitat, logement et Contrat de Ville

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « PTRE »	Montant prévu au BP 2021 : 270 000€ (investissement et fonctionnement) Montant de l'opération : 120 000€ /an
Sous réserve de vote d	u BP 2021 et du PPIF 2021-2025

## Résumé:

Dans le cadre du déploiement d'un Service public de l'efficacité énergétique par la mise en œuvre d'une « Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique », Grand Besançon Métropole a décidé par délibération du 7 novembre 2019 de mettre en place un Guichet Unique d'accueil et d'orientation pour les particuliers propriétaires de maisons individuelles. Il est proposé dans ce rapport de valider la procédure de consultation (appel d'offre ouvert) et d'autoriser Madame la Présidente à signer le marché afférent.

### I. Contexte

Le service public de l'efficacité énergétique (SPEE) est un parcours de rénovation des ménages en 4 étapes encadré par le programme Effilogis du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (CRBFC) pour lequel GBM s'est engagé pour massifier la rénovation.

Aujourd'hui, 220 projets sont ciblés en termes d'objectifs de rénovation avec la mise à disposition d'un parcours de conseils technique et financier en vue de la mobilisation des ménages à aller vers des Rénovations BBC.

Grand Besançon Métropole (GBM) bénéficiera (comme 6 autres territoires « moteurs » de la Région) du soutien du CRBFC dans la mise en œuvre de ce Guichet dénommé : « Espace Conseil Faire », sachant qu'il a souhaité externaliser la mission globale d'accompagnement des ménages (Lot 1 du marché), en complément des opérations d'assistance à maitrise d'ouvrage nécessaires pour le bon suivi individuel des dossiers (réalisation de l'Audit énergétique et élaboration de chaque Feuille de route technique et financière – Lot 2 du marché).

Ce montage permettra d'apporter un soutien à l'animateur de la PTRE de GBM qui a une mission de coordination et de référent de l'opération auprès du CRBFC tout en assurant également ses missions d'animation et de communication en faveur du déploiement du dispositif à destination des élus, des artisans et du milieu bancaire. (Poste pris en charge à 80% par le CRBFC)

Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de passer un marché pour assurer le suivi-animation de la plateforme territoriale de rénovation énergétique et l'accompagnement administratif et technique des porteurs de projets de rénovation BBC – Maisons Individuelles.

## II. Caractéristiques du marché

## Durée du marché

Le marché sera conclu pour une période initiale de 2 ans, reconductible une fois pour une durée de 12 mois.

## Forme du marché

Il est proposé de passer un marché selon la procédure d'appel d'offres ouvert (en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique).

Le marché est décomposé en deux lots :

- Lot 1 : missions générales d'accompagnement
- Lot 2 : suivi administratif, technique et financier des porteurs de projet

Le montant annuel des prestations est estimé à 100 000 € HT, soit environ 300 000 € HT pour une durée de 3 ans.

## A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la passation du marché relatif au suivi-animation de la plateforme territoriale de rénovation énergétique et à l'accompagnement administratif et technique des porteurs de projets de rénovation BBC,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché avec le titulaire retenu.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU 1er Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 118 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 0